

Responsable UE

Emmanuel Dautreppe

Président de jury

Roland Decaudin

Secrétaire de jury

Carine Dujardin

Contact

service.etudiants@saint-luc.be

+32 4 341 81 33

Bloc 1 • Cycle 1 • Niveau 6 du CFC

UE donnée en Français • Obligatoire • Premier quadrimestre

2 crédits • 40 points • 30 heures

Activité.s d'apprentissage

F1394 - Esthétique photographie q1

2 crédits • 40 points • 30 heures • Dautreppe Emmanuel

Acquis d'apprentissage

Au terme du cours d'esthétique Q1, l'étudiant :

- dispose de points de repère, au niveau du texte et de l'image, sur les enjeux éthiques et esthétiques dans l'art contemporain, et principalement en photographie
- perçoit la pluralité et la complexité des moyens de communication en optant pour les façons adéquates de s'y positionner
- exerce son sens critique par son habitude des situations de débat et de dialogue
- entretient grâce à une familiarité accrue avec le champ artistique sa curiosité intellectuelle.

Calcul de la note de l'unité d'enseignement

Cette unité d'enseignement étant composée d'une seule activité, la note finale correspond au résultat obtenu pour le cours.

Compétences

Cette unité contribue à notre profil d'enseignement en participant au développement des compétences suivantes:

C4 C5 C6 C7 de notre référentiel interne.

Objectifs

Ce cours ambitionne de jeter les bases d'une connaissance solide en esthétique (branche à part entière de la philosophie), mais aussi de ses applications particulières à la photographie : analyse, commentaire et critique des paramètres de l'image photographique, discours théoriques qui ont pu accompagner ou enrichir (ou appauvrir !) la pratique au fil de son histoire et de son évolution.

Le cours se propose en outre d'ouvrir de nombreuses portes vers des questions plus larges, liées non seulement à la photographie mais aussi à l'art et à sa place dans la société, les débats et controverses qui l'animent.

Un ouvrage de référence sert de support principal à l'examen.

Contenu

Revoir (lire, écouter) quelques grands textes d'auteurs ou d'essayistes récents et contemporains à propos de la photographie ;

Caractériser de façon rigoureuse la notion de « style » en photographie, et examiner les attributs de « style » de tel ou tel auteur ou photographe ;

Explorer la théorie et la réflexion philosophique dans lesquelles a pu s'inscrire la photographie au fil de son histoire, ou celles qu'elle a pu susciter ;

Prise de conscience et exploration du rapport de nécessité entre théories et pratiques, et de l'importance de garder, dans l'exercice de la photographie, un recul, une perspective et une réflexion critiques et théoriques.

Méthode d'enseignement et d'apprentissage

Un courant ou un auteur par séance (ou deux, en parallèle) ;

Développement oral du cours : présentation des auteurs et lectures régulières de textes à voix haute ;

Discussions collectives à propos des principaux concepts abordés, mise en rapport avec des situations concrètes rencontrées par l'étudiant ;

Images pouvant éventuellement enrichir l'univers visuel lié aux textes ou aux auteurs ;

Visionnements, analyses et discussions (films et documents audiovisuels) ;

Les étudiants sont invités à compléter d'eux-mêmes la matière vue au cours sur les auteurs (recherches en bibliothèque ou sur internet).

Bibliographie

Un portefeuille de textes se constitue au fil des lectures abordées dans le cours, puis est remis aux étudiants ; D'autres fragments d'ouvrages de référence seront conseillés le cas échéant en cours d'année (Vilem Flusser, Serge Tisseron, François Soulages...) ; Fragments des syllabus élaborés par Alain Janssens, en complément sur des chapitres spécifiques...

ATTENTION: changement, dorénavant les textes habituels sont remplacés par la lecture de: Sébastien RAYMOND, "Le temps d'une photo", 2020. (Voir document annexé.)

Mode d'évaluation pratique

Un examen écrit, en fin de semestre, peut s'appliquer à une thématique, à un auteur ou à une question d'esthétique particulière, et porte sur :

- A. la connaissance du ou des textes de référence ;
- B. la connaissance de la matière (notes prises et infos glanées/retenues par l'étudiant) ;
- C. la culture « générale » accumulée par l'étudiant dans les cours théoriques, au stade où il en est de son parcours ;
- D. sa capacité de réflexion et son aptitude à créer des liens entre des auteurs, des démarches, des problématiques, des concepts.

L'examen écrit (3h) consiste en des questions ouvertes, au choix parmi une série proposée. L'étudiant est invité à amener avec lui le ou les texte(s) de référence et éventuellement un dictionnaire. La présence au cours régulière au fil du semestre, ainsi qu'une participation active aux échanges ou aux exercices, peuvent également entrer en ligne de compte pour l'évaluation.

Support de cours

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur MyIntranet > mes études > mes cours